

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'ELECTRICITE GENERALE DAFFE
MOUSSA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PLAQUE
ARABE, Lot 4296, Ilot 304

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'ELECTRICITE
GENERALE DAFFE MOUSSA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- ELECTRICITE GENERALE
- BTP
- TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PLAQUE
ARABE, Lot 4296, Ilot 304

Dirigeant(s) M DAFPE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02365 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16206/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

